

Meilleurs vœux 2001

REZÉ

MAGAZINE



N°71
Janvier-février-mars
2001

**Parking du 8 Mai
Livré au
1^{er} trimestre**

**Entreprises
et 35 heures
Sur les traces
d'un pionnier**

**Église Saint-Pierre
Rénovation
à l'étude**

Police de proximité

Montée en puissance

Per_23_2001_71

2001, le Meilleur du nouveau millénaire bouge au Sud !

40 Boutiques

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

1.2.3
AMERICAN JEAN'S
ATOUT CADEAUX
BRICE
DIPAKI
ESPACE ANDRE
ETAM Prêt à porter
ETAM Lingerie
LAURENT CERRER
MARC ORIAN
MAROQUINERIE ALOIA
PHILDAR
SAN MARINA

SANTE / BEAUTE

ELITE COIFFURE
LA GENERALE D'OPTIQUE
PARAPHARMACIE E.LECLERC
PARFUMERIE NOCIBE
PHARMACIE
SAINT KARL COIFFURE
YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS

COURIR
ESPACE CULTUREL
LECLERC VOYAGES
MAG PRESSE
MANEGE ENFANTS
PHONE SHOP

DECO / MAISON

POINT CADRES
BLINEAU FLEURS

SERVICES

BPBA
FUJI IMAGE SERVICE
MISTER MINIT
ESPACE DAZIBAO
RAPID'COUTURE
TOP NET

RESTAURATION

BRIOCHE DOREE
CARAMELYS
FLUNCH
LA REZEENNE
PIZZERIA /GRILL L'ARLEQUIN

HYPERMARCHÉ E.LECLERC

P 1700 PLACES
dont 1200 couvertes



Ça bouge au Sud !

CENTRE COMMERCIAL REZÉ - ROUTE DE PORNIC



Du bio dans les assiettes

« La viande de bœuf issue de filière classique a été remplacée par de la viande labelisée agriculture biologique. »

Début novembre, j'ai décidé de suspendre, dans les restaurants scolaires, la préparation de plats à partir de viande de bœuf issue de filière classique. Celle-ci a été remplacée, un mois plus tard, par de la viande rouge labelisée AB (agriculture biologique). Seul ce label garantit, en l'état actuel, la provenance d'une viande de qualité.

Ce choix apporte un soutien réel aux producteurs qui respectent les cycles biologiques des végétaux, nourrissent le bétail sans farines et sans produits chimiques.



Informer et dialoguer, un travail de longue haleine, comme ici au salon Natura.

Nous continuons ainsi à soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement et du consommateur.

Certes, le risque zéro n'existe pas et l'utilisation du bio a un coût. Mais en terme de santé publique, les enfants que nous servons dans les restaurants scolaires doivent pouvoir apprécier, dans leur assiette, des produits sains et ayant du goût.

La productivité à tout va, tout autant que le souci d'une rentabilité maximale ont leurs limites. Il devient urgent d'en tenir compte, dans l'intérêt général.

Le Maire.

10 et 11 DOSSIER

- Concertation au Clos-Magdaleneau
- La police de proximité

12 et 13 PATRIMOINE

Rénovation de l'église St-Pierre

15 SOLIDARITÉ

Ouverture d'une épicerie sociale

17 URBANISME

Parking du 8 mai : mode d'emploi

18 et 19 ÉCONOMIE

35 heures : sur les traces d'un pionnier

20 et 21 COLLECTE SÉLECTIVE

Le recyclage du papier

22 ENVIRONNEMENT

Le lifting des prairies de Sèvre

23 ANCIENS ET RETRAITÉS

De l'art du bien manger

25 SPORT

Le Tae kwon do

26 PORTRAIT

A. Perrichon, une vie dédiée aux autres

27 CULTURE

Les lundis de Ciné-Femmes

Illustration de la couverture : la police de proximité, une nouvelle étape dans la décentralisation de la police nationale.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site Internet : www.mairie-reze.fr

REZÉ
INFO SERVICE
Rezé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rézé.

Directeur de la publication : Alain Guiné
Directeur de la communication : Jacques Lamy
Rédacteur en chef : Dominique Robin
Photos : Mireille Janvier, BD : Bruno Bazile.
Mots fléchés : Philippe Imbert
Ont collaboré à ce numéro : Thomas Heng, Laure Naimski, Anne Augié, Vanessa Ripoche, Baladine Claus.
Maquette : Le Square Deshoulières
Impression : Top Imprimerie. Régie publicitaire : Vanden SA. Tirage : 20 000 exemplaires
Contact Rézé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159 44403 Rézé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X



la rue Maurice Jouaud.

Voirie

• Le réaménagement complet de la rue Maurice Jouaud, entre la rue de la Cadoire et la Croix de Rezé, sera quasiment achevé en février. Après l'enfouissement des réseaux aériens et la mise à l'alignement des clôtures, il restera à réaliser les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs (qui seront élargis), ainsi que la création de deux traversées piétonnes. Coût : 3,9 MF/590 000 €, dont 1,34 MF F/204 282 € du district et 175 000 F/26 678 € de la Région.

• Depuis le début septembre, la rue de la Croix-Médard possède un nouveau look : stationnement réaménagé, trottoirs refaits et élargis, bande cyclable réalisée dans le sens Bouguenais / Rézé. Coût : 1,2 MF/182 939 €, dont 121 000 F/18 446 € du Conseil général, 73 000 F/11 129 € de la Région et 72 000 F/10 976 € du district.

• Rue Charles Rivière (RN 137), entre les rues Lechat et Blanchet, les travaux ont pris fin à l'automne : aires de stationnement, effacement des réseaux aériens, pavage des trottoirs, réfection de la voirie, plantation d'arbres. Coût : 2 MF/304 898 € dont 980 000 F/149 400 € du district et 118 000 F/17 989 € de la Région.

• Après l'enfouissement des réseaux aériens, la voirie de la rue du Progrès doit être refaite. Fin des travaux : décembre 2000. Coût : 320 000 F/48 784 €. La chaussée de la rue de l'Île Macé doit elle aussi être rénovée. Achèvement des travaux : février 2001 (sauf intempéries). Coût : 430 000 F/65 553 €. ■

Maison de Trentemoult

La maison de quartier de Trentemoult, sur le site de Beauvillage, sort progressivement de terre. Les aménagements intérieurs et les finitions de ce nouvel équipement, à vocation de centre socioculturel, sont programmés au cours du premier trimestre 2001. Coût des travaux (TTC) : 2,6 MF/396 367 €, subventionnés par la Région (393 000 F/56 912 €) et la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique (172 000 F/26 221 €) ■

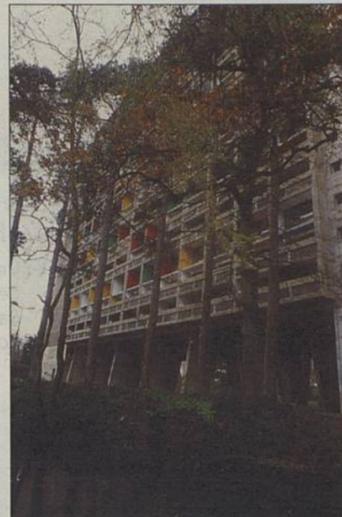


Une maquette de la maison de quartier est présentée au public à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Visite de la Maison Radieuse

Plus de 400 personnes ont visité la Maison Radieuse lors de la journée du patrimoine, le 16 octobre. L'édifice, dont plusieurs éléments viennent d'être inscrits à l'inventaire des monuments historiques ⁽¹⁾, peut néanmoins se visiter toute l'année, sous la conduite d'un guide, du lundi au vendredi. Prendre rendez-vous en mairie au 02 40 84 43 84. Tarifs : scolaires et étudiants (sur présentation de la carte) : 10 F/1,52 € ; groupes (à partir de 20 personnes) : 15 F/2,29 € ; individuels : 20 F/3,05 € (gratuit pour les moins de 12 ans accompagnant un individuel) ■

(1) Aux façades inscrites dès 1965 s'ajoutent, depuis juillet 2000 : la passerelle sur la pièce d'eau, le hall d'entrée et les rues intérieures, l'école située sur le toit-terrasse et les deux appartements dont la commune est propriétaire.

**Nouvelle Zone bleue**

Afin d'améliorer les conditions de stationnement dans le quartier de Pont-Rousseau, une nouvelle zone bleue (1) a été aménagée début novembre à l'angle des rues de la Commune et Louise-Michel. Au total, 21 places de stationnement ont été réglementées en zone bleue, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite. Cette extension est intervenue après concertation des habitants et commerçants du quartier.

La Ville rappelle par ailleurs que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit et qu'elle sera inflexible vis à vis des contrevenants ■

(1) La durée du stationnement, qui doit être indiquée sur un disque, y est limitée à 1 h 30.

Facture d'eau

Les ménages ayant de faibles revenus ne parviennent pas toujours à régler leur facture d'eau dans les délais impartis. Ils s'exposent ainsi à une coupure de la fourniture d'eau par la société gestionnaire. Afin que cela n'arrive pas, le Centre communal d'action sociale (CCAS) intervient par le biais d'aides facultatives : 190 000 F/28 965 € au total en 1999 ; 260 familles concernées. Ce soutien a fait l'objet, mi-octobre, d'une convention entre le CCAS, la CEO et le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Rezé. Elle précise la procédure



à suivre par le client en difficulté. Celui-ci est amené, par exemple, à respecter un échéancier de remboursement de ses dettes. La société gestionnaire s'engage, de son côté, à ne pas couper l'eau des foyers appelés à bénéficier d'une aide sociale municipale. Tél. 02 40 84 45 07 ou 02 40 84 43 34 ■

Accueil périscolaire

Depuis septembre, les accueils périscolaires ouvrent une demi-heure supplémentaire par jour, soit un quart d'heure le matin, un quart d'heure le soir : de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 45 à 18 h 30. Toutefois, pour le bien être des enfants et le respect de leur rythme de vie, leur présence ne peut excéder deux heures par jour ■

Restauration scolaire**Accueillir les enfants allergiques**

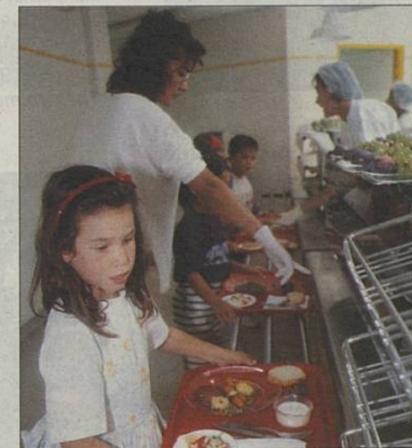
Afin de favoriser l'accueil des enfants atteints d'allergies ou d'intolérances alimentaires, de nouvelles mesures ont été prises par la Ville mi-novembre. Pour ceux ayant une allergie à un aliment facilement identifiable tel que l'œuf ou le poisson, la cuisine centrale ⁽¹⁾ propose un repas excluant l'élément allergisant. Au préalable, les familles concernées doivent fournir un certificat médical et signer un protocole d'accueil. Il les engage à contrôler sur les menus ce que l'enfant est autorisé à manger et à lui expliquer qu'il ne doit consommer que le repas lui étant attribué.

Pour les enfants hautement allergiques, la démarche est la même si ce n'est que les familles doivent apporter, dans des barquettes à usage unique fournies par la Ville, le repas de l'enfant. Transporté dans une glacière munie d'un pain de glace congelé et identifié au nom et au prénom de l'élève, le repas est confié chaque matin par l'élève (ou ses parents) à une personne responsable. Les aliments sont alors placés le plus rapidement possible dans la chambre froide du restaurant scolaire jusqu'à l'heure du repas. Ils sont ensuite réchauffés individuellement dans un four à micro-ondes prévu à cet effet.

Pour les familles dont les enfants amènent leur propre déjeuner, le coût de l'alimentation est déduit du prix global du repas : seules sont payées les charges de fonctionnement et de personnel d'encadrement ■

Renseignements auprès de Sylvie Brimboeuf, service municipal de l'Éducation : 02 40 84 42 92.

(1) La cuisine centrale de la Classerie dessert les treize restaurants scolaires de la commune.



Les rendez-vous des Rezéens

Concerts

■ Premières scènes.

Concerts découvertes destinés à promouvoir de jeunes groupes et les musiques actuelles.

Samedi 13, 20 et 27 janvier à 20 h 30, MJC-La Barakason.

■ Nawfel.

Spectacle complet.

Samedi 20 janvier, théâtre municipal. ARC.



■ Bonzom.

Voix bien timbrée et verbe haut, il incarne avec bonheur les figures qui traversent ses univers rimés, où l'accompagnent ses complices pianiste, violoniste, saxophoniste et percussionniste.

Mardi 23 janvier à 21 h, Théâtre municipal. ARC.

■ Trio Stradivaria, «Beethoven».

IncurSION de trois musiciens dans le domaine de la musique post-classique avec un programme de trio à cordes de Beethoven.

Vendredi 26 janvier à 21 h, Centre musical de la Balinière. ARC. Conférence introductive de Philippe Le Corf à 18 h 45 à la Balinière : « Beethoven père et fils ».



■ Laïs.

Flamandes et chanteuses, Jorunn Bauweraerts, Nathalie Delcroix et Annelies Brosens s'emparent à leur manière du fonds folklorique flamand, un peu suédois aussi, ou italien, irlandais et écossais. Attention, seules quelques places sont encore disponibles !

Mercredi 31 janvier à 21 h, Théâtre municipal. ARC.

■ Les têtes raides.

Entre folk cosmique, tango charnel et ballades erratiques. Un talent indéniable, une identité musicale faite de passion, de fureur et de trauailles. Et un nouvel album « gratte-poil » absolument magnifique.

Samedi 3 février à 21 h, Halle de la Trocardière. ARC.



■ Stradivaria, «le concert dansé».

Vendredi 9 mars à 21 h, Centre musical de la Balinière. ARC. Concert complet.



■ Artango.

Mercredi 14 mars à 21 h, Théâtre municipal. ARC.

■ Huun Huur Tu.

Originaire de Russie méridionale, ils forment un ensemble chants de gorges.

Mardi 27 mars à 21 h, Salle Paul Fort à Nantes. ARC.



Huun Huur Tu.



Projection-débat

■ Ciné-Femmes.

Le 29 janvier : « la place des pères dans l'éducation, dans la famille ». Le 26 mars, dans le cadre du forum audiovisuel de la Classerie : « travail des jeunes et lien social ».

Séances à 20 h 30, Espace Diderot.

Exposition

■ Julien Poydras, des bords de Loire aux rives du Mississipi.

Le parcours de celui qui, né à Rezé en 1746, s'établira en Louisiane et deviendra l'une des figures marquantes de ce nouvel État.

Du 9 janvier au 10 février, Galerie Diderot. Renseignements : 02 40 32 37 92.

■ Éric Maillet.

Ses œuvres utilisent un langage conceptuel, où l'humour et la dérision sont très présents.

Du 22 février au 31 mars, Galerie Diderot. Renseignements : 02 40 32 37 92.

L'événement

Festival Terra Incognita

A la Nuit du Raï succède, cette année, un festival mêlant concerts, théâtre, contes en appartement, écrivains en résidence, tables rondes, stages de danse orientale, stages de percussions, ateliers BD, cinéma, débats, expositions, défilé de mode, marché oriental. Programme complet de la manifestation, qui prévoit une large implication des habitants, dans « Rezé-Infos » de mars.

Du 24 mars au 7 avril. Renseignements : MJC-La Barakason.

L'événement

Natura, salon du bien-être et des produits naturels.

Avec, cette année encore, plus de 180 exposants et 10 000 visiteurs attendus, cette manifestation s'impose comme le premier salon bio du grand ouest. Un succès que Natura doit à la présentation et à la dégustation de multiples produits bio, à ses conférences et aux solutions proposées dans tous les domaines de la vie quotidienne : habitat, loisirs, protection de l'environnement, de la santé et du bien-être. Rendez-vous sur le stand de la Ville de Rezé, présent sur le Salon en partenariat avec Écopole.

Du 9 au 12 février, Halle de la Trocardière. Contact : 02 51 70 30 40.

Sortie Ouest-France

■ Randonnée pédestre.

Organisée par le journal Ouest-France en partenariat avec la Ville.

Ouverte à tous les marcheurs. L'objectif est de faire découvrir autrement Rezé et de présenter des sites remarquables. Plus de 6 000 randonneurs sont attendus.

Informations au 02 40 84 42 78.

Dimanche 25 février. Parcours et lieu de départ seront communiqués dans un prochain Rezé-Infos et dans le journal Ouest-France.

Danse/cirque

■ Gérald Cibola / Vent d'autan.

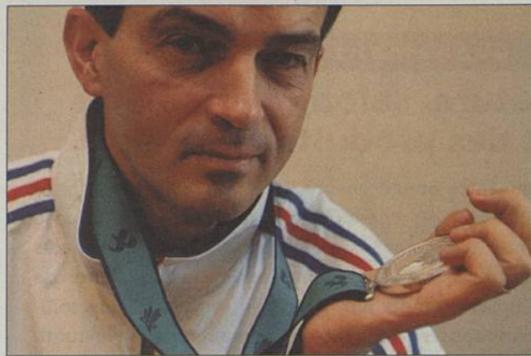
Mardi 6 mars à 21 h, théâtre municipal. ARC. Spectacle complet.

Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.

ARC, centre musical de la Balinière. Billetterie : 02 51 70 78 00.

MJC - La Barakason, allée du Dauphiné, 02 40 75 57 28.



L'argent pour Abbadie

Le pongiste Jean-Yves Abbadie, licencié au club de l'AEPR section handisport depuis quatre ans, est revenu des Jeux paralympiques de Sydney avec une médaille d'argent par équipe. Une belle performance pour le Rezéen, présent en Australie fin octobre 2000 avec 148 autres sportifs français. Félicitations ■

Éklektic

Fin septembre est sortie la 2^e compilation des titres de six jeunes groupes sélectionnés dans le cadre de l'opération « Premières scènes », organisée par la MJC-La Barakason : Funko Molto (jazz-rap-funk), Dïoz (rock expérimental), Nelson (power pop), N'Cosa (rap), Klaktondown (chanson française), Twister Mind (rock).

Enregistrés au studio rezéen Do Note et coproduit par l'Espace culturel Atout Sud, les 1 200 exemplaires de l'Éklektic sont majoritairement distribués aux groupes afin qu'ils se fassent connaître. Le CD est également en vente à la MJC pendant les concerts et à l'Espace culturel. Contact : 02 40 75 57 28. www.mjcreze.fr ■

Ville fleurie



Le jury régional du concours des villes et villages fleuris a décerné une 3^e Fleur à la commune de Rezé. Son appréciation a porté sur un « fleurissement traditionnel de qualité avec de belles réalisations : ronds-points à thème, variétés des végétaux, aménagement des parcs ». Le jury a souligné le professionnalisme des jardiniers et noté que la ville disposait désormais de nombreux cheminements piétons et cyclables : 20 km sur les principaux axes et 23 km de liaisons inter-quartiers ■

Plus de 10 000 élèves

Les chiffres définitifs de la rentrée scolaire 2000/2001 sont les suivants : dans les écoles publiques, le nombre d'élèves est de 1 309 en maternelle et de 1 944 en élémentaire, soit 3 253 inscrits. Les collèges et lycées publics comptent respectivement 1 671 et 1 986 élèves, dont 173 en BTS et classe préparatoire aux soins infirmiers, au lycée Jean Perrin. De leur côté, les établissements privés accueillent 243 en maternelle, 504 en élémentaire, 1 013 dans les collèges privés et 1 094 dans les lycées.

L'École normale sociale de l'Ouest et l'École d'éducateurs spécialisés de la Classerie recensent 280 élèves au total. Le nombre d'élèves scolarisés à Rezé, enseignement public et privé confondu, est donc de 10 044 (en baisse de 1,89 % par rapport à la rentrée 99) ■



La population des plus de 60 ans est ici plus importante que dans les autres villes de l'agglomération.

Résultats du recensement

On le savait déjà, la population a augmenté entre 90 et 99, passant de 33 262 à 34 477 habitants (+ 6,6 %). L'INSEE a récemment livré des chiffres complémentaires, où il apparaît que la population arrivée entre les deux recensements est considérable : elle représente 36,4 % des Rezéens (alors qu'elle n'était que de 29,8 % entre 1982 et 1990).

Les femmes sont plus nombreuses : elles représentent 53,5 % de la population (53,1 % il y a 10 ans). Explication : elles vivent plus longtemps et la part des plus de 60 ans ne cesse d'augmenter (23,1 % contre 21,1 %). C'est d'ailleurs l'une des fortes caractéristiques de la population rezéenne : la catégorie des plus de 60 ans est en effet plus importante ici que dans le reste de l'agglomération.

La taille des ménages continue de baisser : 2,35 personnes par foyer contre 2,53. Les propriétaires sont aussi moins nombreux : 62 % des ménages contre près de 65 % en 90. La maison individuelle représente 55 % des propriétés ■

Rencontres de mini-handball



Du 23 au 28 janvier, Nantes accueille une poule qualificative du championnat du monde de handball. A cette occasion, les écoles primaires publiques du département ont été invitées à découvrir l'organisation de la compétition (1).

Des rencontres interclasse de mini-handball ont également été programmées, nécessitant l'achat de matériel. Afin de

soutenir cette opération, à laquelle participent des classes du Chêne Creux, de l'Ouche-Dinier 1, du Port-au-Blé et de Salengro, la Ville a acheté quatre kits mini-handball composés de deux buts, de dix ballons et chabubles, d'une cassette vidéo et d'un livret d'accompagnement.

Après le championnat du monde, ce matériel sera mis à la disposition des écoles publiques. Pour plus de renseignements : <http://mondial.hand.2001.free.fr> ■

(1) Cette initiative a été lancée par le Comité départemental de handball, le Comité départemental USEP et l'Inspection académique de Loire Atlantique.

Lutter contre la mondialisation Rezé, ville d'ATTAC

Comment concilier l'action politique et la réalité du terrain ? C'est en substance ce qui a mobilisé les élus de Rezé, Bouguenais, Couëron et La Chapelle-sur-Erdre, en octobre dernier. Objectif : imaginer ce qui pouvait correspondre, sur un plan communal et intercommunal, à la démarche d'ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens). Le président départemental de l'association, Gilles Rochette, participait à cette réunion. « Résister à la mondialisation, lutter contre la logique des marchés financiers et développer des solidarités internationales, sont pour nous des objectifs prioritaires » a-t-il expliqué. Conscient des limites de leur intervention et des contraintes qui s'imposent à eux (le code des marchés publics interdit par exemple, pour un appel d'offres, de choisir une entreprise en fonction de critères sociaux), les élus ont néanmoins exprimé leur refus de ne retenir que des critères financiers immédiats : « Des multinationales françaises détiennent un quasi-monopole sur des marchés tels que l'eau, l'assainissement, les déchets ménagers. Du coup, ce sont elles qui fixent les prix. Où est l'intérêt du service public ? Nous devons rediscuter avec ces grands groupes. » Pour être plus efficaces, les élus des trois communes souhaitent, dans les prochaines semaines, sensibiliser leurs collègues de la communauté urbaine ■

Communauté urbaine

Pôle de proximité Sud-Loire



Le centre commercial du châlelet.

Les services du pôle de proximité sud-Loire de la communauté urbaine s'installeront, en 2001, au centre commercial du Châtelet à Pirmil, près de la gare du tram (1). Cette situation centrale facilitera le déplacement des habitants qui auront à rencontrer les services. Au total, une vingtaine de personnes va s'installer dans les locaux laissés vacants par France Télécom. Ce pôle dirigera également les ex-services municipaux d'exploitation transférés (voirie, assainissement, collecte des déchets ménagers, etc.).

Les services de proximité de la communauté urbaine sont déconcentrés sur 10 pôles répartis dans l'agglomération. Le pôle sud-Loire qui regroupe les territoires de Rezé, Nantes sud et Saint-Sébastien est l'un des plus importants avec 72 000 habitants. Il a été le premier à mettre au point sa charte de fonctionnement en octobre dernier.



Claude Métois

Cette structure sera dirigée par Claude Métois, 45 ans, ingénieur de l'École nationale des Ponts et chaussées et directeur général des Services techniques de la ville de Rezé depuis 14 ans.

(1) En attendant les travaux d'aménagement, les services du pôle seront situés au château de la Morinière.

Les élus à la communauté

Janvier 2001 : naissance de la Communauté urbaine de l'agglomération nantaise. Le conseil municipal du 20 octobre dernier a désigné les 7 élus qui le représenteront au conseil de la communauté. Il s'agit de G. Retière, A. Guiné, A. Marti, J. Floch, F. Bourges, G. Guérin pour la majorité municipale et de P. Sellier pour l'opposition. Cette désignation a été qualifiée de « technique », puisqu'il s'agit à la fois d'assurer le suivi des transferts de compétences des communes vers la communauté et la poursuite des dossiers du District jusqu'aux élections municipales de mars 2001. Le conseil municipal a retenu les élus déjà en charge de ces dossiers. Un nouveau vote aura lieu après mars pour désigner les représentants de la nouvelle équipe municipale ■



La bourse, symbole de la logique des marchés financiers mondiaux.



Des voitures rayées de manière intentionnelle et c'est la vie du quartier qui s'en trouve empoisonnée : « Porter plainte, c'est éviter de banaliser ce type de délits », souligne Alain Guiné, premier adjoint chargé de la sécurité.

Travailler ensemble pour lutter contre l'insécurité, c'est l'objectif des « comités de régulation ». Retour sur celui organisé récemment au Clos-Magdaleneau.

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

Un pour tous, tous pour un !

Un dimanche de septembre. Il est tôt, ce matin-là, quand une habitante du Clos-Magdaleneau donne l'alerte : une épaisse fumée noire s'échappe d'un garage collectif, au 58 rue Émile-Zola. Très vite, l'incendie est maîtrisé. Mais les locataires sont en colère : cinq voitures ont brûlé. Plusieurs plaintes sont déposées au commissariat de Police.

Un mois et demi plus tard, la pression est retombée même si le souvenir de l'événement reste vif. Pour en parler, faire le point sur l'enquête et la situation dans le quartier, la Ville a choisi d'organiser un « comité de régulation ». Initiative prise dans le cadre du Conseil local de prévention et de sécurité (CLPS), volet rezéen du Contrat local de sécurité de l'agglomération

(voir l'encadré ci-contre). Histoire de crever l'abcès ? « Les gens apprécient qu'on les écoute et qu'ensemble, on essaie de faire avancer les choses », indique Gérard Maray, chargé du suivi du CLPS au sein du service municipal de l'Action sociale. « Dans ce domaine, travailler en partenariat est devenu vraiment primordial ».

Est-ce à dire qu'il ne peut y avoir d'un côté ceux qui constatent, de l'autre ceux qui agissent ? « La sécurité, c'est une affaire de coproduction », analyse Alain Guiné, 1^{er} adjoint en charge de ce dossier. C'est dans cet esprit qu'ont été mis en place les comités de régulation. Ils rassemblent tous les acteurs concernés, à l'échelle d'un quartier, par les problèmes de sécurité : élus, policiers, animateurs sociocultu-

rels, associations, bailleurs sociaux, etc. « D'ailleurs, on n'attend pas que quelque chose de plus ou moins grave arrive pour provoquer ces rencontres », souligne Gérard Maray.

Témoigner pour aider

Au cœur de ces réunions, donc : le dialogue et l'information. Dans le cadre de l'incendie du Clos-Magdaleneau, le major Bailly, du commissariat de Police de Rezé, a indiqué que pour l'instant, aucun suspect n'avait encore été arrêté. Et d'ajouter qu'il n'a pas été constaté de forte augmentation de la délinquance depuis deux ans : quatre plaintes pour vols

enregistrées entre janvier et octobre 2000 sur le quartier du Port-au-Blé. Réactions dans la salle : « Il y a pourtant pas mal de problèmes... ». Réponse des policiers : « Mais quels problèmes ? On a beau faire des patrouilles, si vous ne nous informez pas ce qui se passe en dehors, on ne peut pas intervenir ». C'est que les policiers aussi, tout autant que les élus municipaux, sont demandeurs d'information.

Reste à avoir le courage de jouer son rôle de citoyen, d'informer, de porter plainte. « Si personne n'agit, comment les choses peuvent-elles s'améliorer ? », demande Alain Guiné. Témoigner pour aider : pas évident pour tout le monde... La peur des représailles est réelle. « Une plainte peut être anonyme, précise la capitaine Ochoa (voir l'interview ci-contre) : si le plaignant le souhaite, son nom ne sera pas mentionné sur le procès-verbal. Son identité sera notée sur un registre qui restera au commissariat. Une telle procédure nécessite l'accord préalable du procureur de la République. »

Plusieurs propositions concrètes sont nées de ce comité de régulation : l'organisme HLM a annoncé la reconstruction du parking, avec un système de box, après l'hiver. De son côté, les parents d'élèves FCPE ont signalé des bris de verre dans la cour de l'école du Port-au-Blé : la Police fera des rondes. En tant qu'élue de quartier, Mme Richeux-Donot a par ailleurs rappelé qu'elle se tenait à la disposition des habitants. Puis chacun a convenu de se retrouver dans quelques mois. Pour rester en contact permanent avec la réalité du terrain ■

Renseignements auprès du Conseil local de prévention et de sécurité : 02 40 04 09 86.

POLICE DE PROXIMITÉ

Les mentalités vont changer

La capitaine Ochoa dirige l'unité

de police de proximité intervenant sur Nantes-sud et Rezé (45 000 habitants). Interview.

Rezé-Magazine : Qu'est-ce que la police de proximité ?

C'est une nouvelle étape dans la décentralisation de la Police nationale. Il s'agit de redéployer des forces de Police sur le terrain et de les fidéliser sur un même quartier. Il faut qu'ils soient plus facilement identifiables par la population.

Pour les policiers, quelles sont les conséquences d'une telle réorganisation ?

Un changement des mentalités, des comportements et des compétences. Auparavant, pour agir, l'officier devait en référer à son supérieur hiérarchique. La procédure était lourde. Dans le cadre de la police de proximité, le policier va pouvoir prendre des initiatives, entrer en contact direct avec un bailleur social, mener une enquête de voisinage. En ayant davantage de latitude pour agir, il solutionnera les problèmes plus rapidement.

Que doivent attendre les citoyens d'un tel dispositif ?

Une meilleure écoute et une plus grande efficacité. Une modification, je l'espère aussi, de leurs propres comportements. Je veux dire par là que le policier ne doit pas avoir une image strictement répressive. Il doit être un parte-



naire dans la prévention des conflits et de la délinquance. La police de proximité devrait favoriser cet état d'esprit.

La police disposera-t-elle de moyens supplémentaires ?

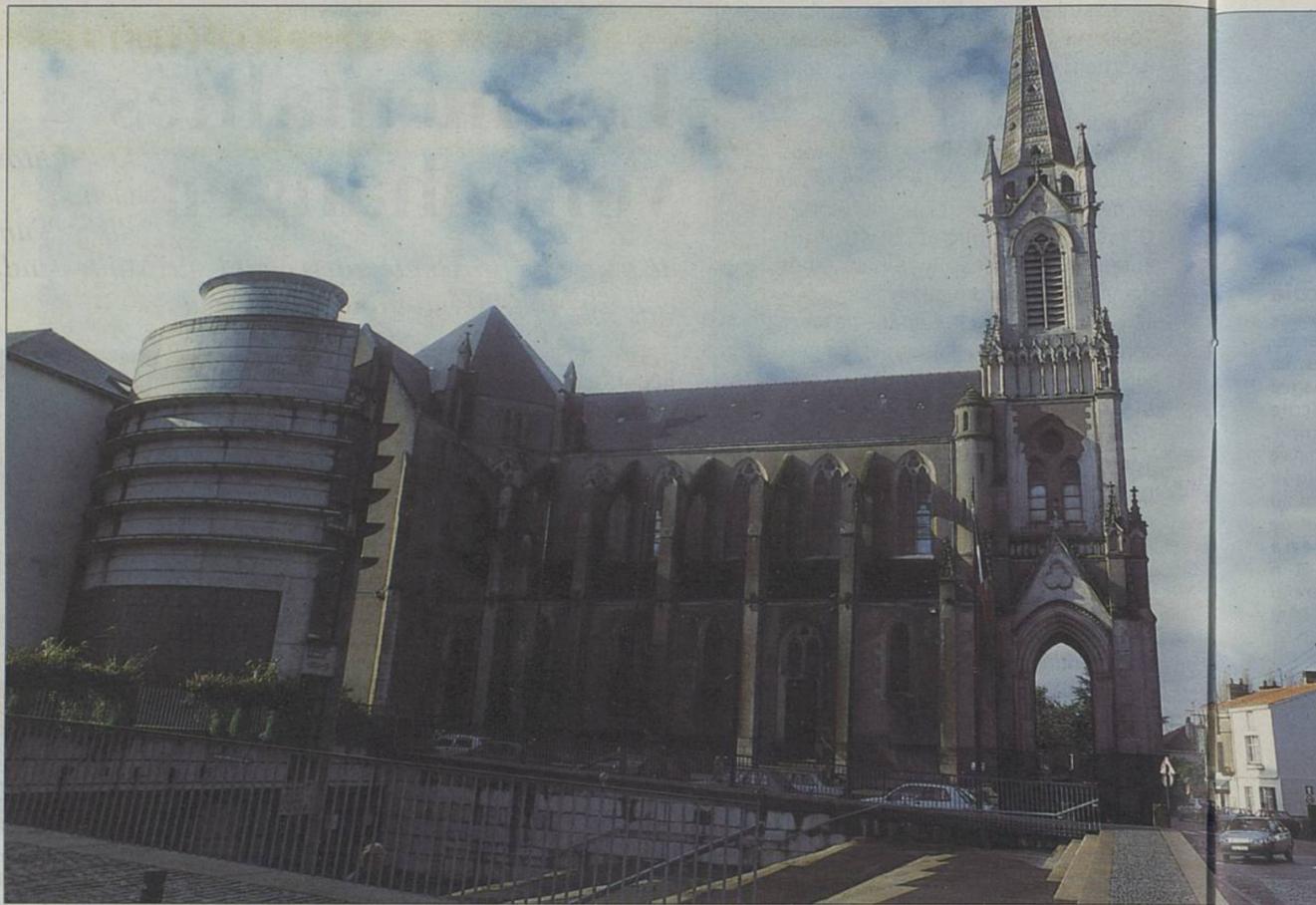
En janvier, 30 fonctionnaires de Police sont attendus en renfort sur l'ensemble de la circonscription de Nantes. Rezé étant divisé en deux grands quartiers, mon souhait serait de pouvoir disposer de quatre policiers titulaires et de huit adjoints de sécurité par quartier ■

Attention : recel

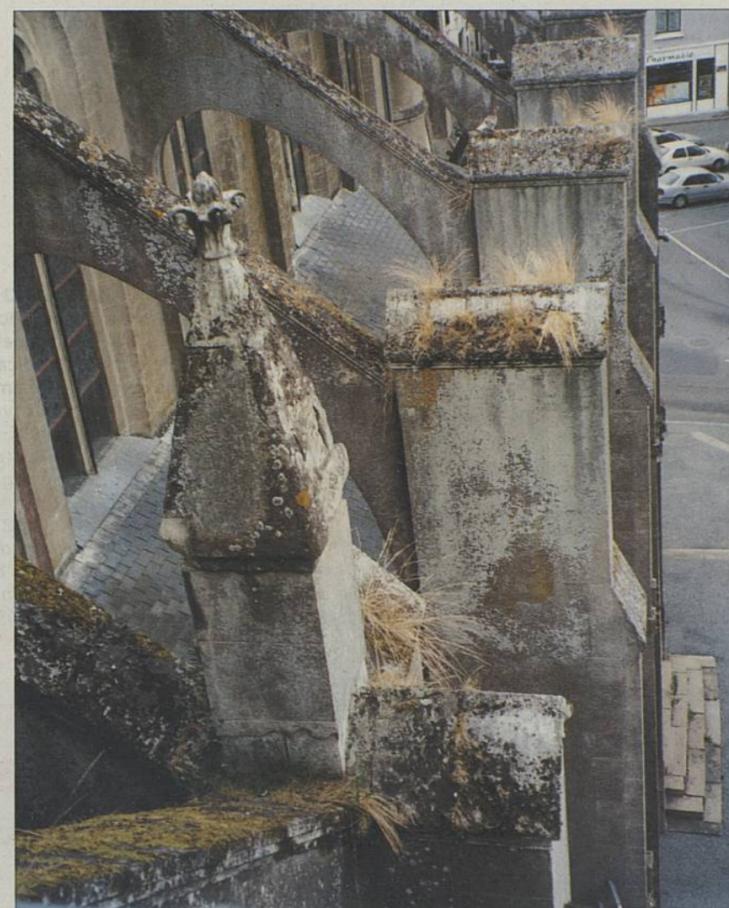
Treize communes de l'agglomération, dont Rezé, ont signé avec l'État un Contrat local de sécurité (CLS). En décembre, dans le cadre de ce CLS, une plaquette sur les dangers du recel et du racket a été distribuée à des classes de 5^e des collèges publics et privés. « A cet âge-là, il est facile de se laisser tenter par de soi-disant bonnes affaires », a indiqué Henri Duhaldeborde, sous-préfet, lors de



la présentation de l'opération. « Mais attention, il vaut mieux le savoir avant : pour un mineur de 13 ans et plus, le vol et le recel sont respectivement punis de 18 et de 30 mois de prison maximum. Pour les moins de 13 ans, des mesures éducatives peuvent être prononcées. » Outre les élèves de 5^e, la campagne d'information s'est également adressée aux parents et aux équipes éducatives ■



L'église Saint-Pierre a été édifiée en 1863. Elle est devenue bâtiment municipal en 1905.



La stabilité et la sauvegarde de l'égide Saint-Pierre nécessitent

ÉGLISE SAINT-PIERRE Rénovation programmée

des travaux à la fois longs et importants. Explications.

À la demande de la ville, un diagnostic sur l'état de l'église Saint-Pierre, qui jouxte l'hôtel de ville, a été réalisé par le cabinet d'architectes Lépinay et associés. La conclusion est sans appel : des travaux doivent être effectués. Montant global de la facture : plus de 33 MF/5,3M€. Rencontre avec Jean-Louis Boistel, expert en structures anciennes au cabinet Lépinay.

Rezé-Magazine : Comment procédez-vous pour conduire un tel diagnostic ?

Jean-Louis Boistel : Nous appréhendons, lors d'une première visite, toutes les parties sensibles de l'édifice et nous identifions les époques de construction. Puis, nous constituons des plans très précis, lorsqu'ils n'existent pas. Ces plans permettent aux entreprises qui travailleront sur la rénovation de pouvoir,

entre autres, établir des devis fiables. La troisième étape consiste à rassembler des archives pour avoir un maximum d'informations sur l'histoire du bâtiment. Cela nous permet de comprendre les défauts et désordres constatés. Nous passons ensuite à l'expertise des murs, couvertures, charpentes, vitraux. Pierre après pierre... Le relevé et l'expertise ont nécessité trois mois de travail.

Les conclusions de votre diagnostic soulignent l'urgence d'une intervention...

Je dirais que l'état de l'église n'est pas critique mais déjà sérieusement dégradé. Elle a été bien construite et elle est encore relativement saine. Mais il faut intervenir maintenant. Si on attend, la facture sera encore plus lourde. Les piliers, les voûtes et la flèche sont en très bon état. En revanche, les parties maîtresses ont été maltraitées. Il faut les reprendre.

Que s'est-il passé sur les parties maîtresses ?

Dans les années 60, l'église a été ravalée en utilisant du mortier de ciment et du béton. Or, lorsqu'un édifice en pierre est recouvert de ciment, il étouffe ! Les pierres ne respirent plus. Comme quand on met un sac plastique sur la tête de quelqu'un. Et en plus, cela provoque de la condensation. Du coup, les pierres se détruisent elles-mêmes. Ce qui explique la faiblesse de la structure, notamment des arcs-boutants.

Comment se fait-il que de tels travaux aient pu être réalisés en 1961 ?

Par méconnaissance du phénomène. A l'époque, ce type d'intervention était enseigné dans les écoles de maçonnerie. On considérait le ciment comme un signe de modernisme et d'efficacité. Le ciment et le béton sont des matériaux superbes, mais on sait aujourd'hui qu'on ne peut pas les utiliser n'importe comment. Ils ne font pas bon ménage avec la pierre. Notre diagnostic préconise donc la restitution du bâtiment tel qu'il était avant le ravalement de 1961 : en pierre de taille avec les sculptures qui l'ornaient.

D'un point de vue architectural, comment considérez-vous l'église Saint-Pierre ?

C'est une construction de la deuxième partie du XIX^e siècle. On peut dire que l'église fait partie de l'histoire locale de l'architecture religieuse. A ce titre, elle est intéressante. De grands architectes ont travaillé à son édification. On peut aussi signaler quelques détails qui en font la

Travaux d'urgence

Une première tranche de travaux doit être réalisée très rapidement en 2001 pour un montant de 1,2 MF/182 939 € : un pilier et un chapiteau fendus seront refaits, tandis que la toiture et le clocher bénéficieront de petites interventions.

Les travaux engagés par la suite devront faire l'objet d'une inscription au plan pluriannuel d'investissement : clocher : 5,5 MF/0,84 M€ ; stabilité du bâtiment : 8,5 MF/1,3 M€ ; assainissement des murs : 11,3 MF/1,73 M€ ; sacristies : 1,4 MF/0,21 M€ ; travaux intérieurs : 1,6 MF/0,24 M€ ; abords et travaux annexes : 0,8 MF/0,12 M€.



richesse : de très beaux fragments de carrelages ; la très rare qualité de la taille de la balustrade de la nef ; la charpente du dôme qui est exceptionnelle ; des boiseries très belles. Pour toutes ces raisons, elle se distingue des autres églises néogothiques ■

Ce qui bouge dans l'économie.

Commerces

La centrale d'achat Chevalier, qui travaillait jusqu'alors avec les comités d'entreprise, a ouvert ses portes aux particuliers. Grandes marques d'électroménager, de hi-fi, de vidéo et de cuisines aménagées sont vendues sur catalogue. Installé place Sémard depuis mai 99, le bureau de vente possède un service après-vente et peut fournir des pièces détachées (électroménager, etc.) sur commande. *Horaires* : de 14 h à 19 h les lundis, mardis, jeudis et vendredi ; de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 le samedi. Tél. 02 51 70 33 55 ■

Début septembre, la société Claude-Océan a ouvert une agence **Mikit**, constructeur



de maison individuelle, au n° 1 rue Félix Faure. Un large choix de maisons traditionnelles est offert, ainsi qu'un ensemble de garanties (dommages d'ouvrage, décennale, bon achèvement des travaux...). A partir d'une étude financière, un remboursement de prêts adaptés à vos revenus est proposé. *Contact* : 02 40 84 05 74 ■

Accord Majeur, installé depuis septembre au 2 rue Aristide Briand, propose de restaurer, d'accorder, de louer ou de vendre des pianos (neuf et occasion). En effet, après avoir exercé pendant 17 ans dans deux magasins nantais, Vincent Malpel, titulaire d'un diplôme de l'Institut technologique européen des métiers de la musique, a souhaité créer sa



propre activité. Possédant quelques notions en lutherie, ce facteur-accordeur de piano répare aussi... violons et guitares. Une belle complémenta-

rité avec les prestations offertes par **DB Musique Services**, situé 13 rue Victor Fortun : Dominique Brisson y assure la réparation et la vente d'instruments à vent et d'instruments électroniques. *Accord Majeur est ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Tél. 02 51 70 28 85. DB Musique Services : du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Tél. 02 40 04 23 39 ■*

Cap Ouest auto-école propose une formation adaptée à des handicapés sensoriels ou polyhandicapés. La salle de code a été aménagée à cet effet et un véhicule 4 X 4 spécialement équipé. Les cours sont dispensés avec un support pédagogique adapté. *Ouvert du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h, le lundi de 14 h à 20 h, le samedi de 8 h à 14 h. Centre commercial Rezé-Château, 02 40 05 09 09 ■*

À LA PÉPINIÈRE REZÉ CRÉATIC Entreprises sur le Net

Trois sociétés travaillant dans le domaine d'Internet se sont installées à la pépinière d'entreprises Rezé-Créatic. Agence de voyage accessible uniquement depuis Internet, **Mistercamp** propose aux touristes internautes de sélectionner et de louer en temps réel des séjours en mobil homes, chalets ou bungalows dans le camping européen de leur choix. Le paiement est sécurisé. Ouvert en novembre 2000, le site a pour ambition de devenir rapidement une référence en Europe. L'équipe de Mistercamp,



camp S.A. est la première entreprise exclusivement dédiée à la vente de séjours localisés en camping. Nous étendons notre réseau, nous recherchons des partenaires en plein air privés de 3 ou 4 étoiles.

composée de six personnes et dirigée par Pierre-Yves Vincent, prépare de ce fait la traduction du site en anglais, néerlandais et allemand. Avec près de 10 000 offres de séjours, la société, qui dispose d'un budget de communication de 5 MF/762 245 € pour sa 1^{re} année d'exercice, entend dépasser en 2001 les deux millions de connexions. *Mistercamp, 2 rue R. Schuman, 02 51 70 07 07. www.mistercamp.com*

Akajouer est né de l'idée simple d'une maman, Sonia Dréano, à la recherche de jouets originaux et créatifs

pour ses enfants. Après que d'autres amies, mères comme elle, aient été contactées, la création d'un site de vente de jouets en bois ou en tissu « qui sortent des sentiers battus », était sur les rails. A terme, 300 produits y seront référencés. Conçu à l'image d'un univers d'enfant, Akajouer propose un paiement sécurisé et des livraisons rapides en 24 ou 48 heures. Il est également possible de faire parvenir le jouet de votre choix dans un paquet cadeau. *Akajouer, 2 rue Robert Schuman, 02 40 04 18 18. www.akajouer.com*



Anabas conçoit et réalise des sites Internet pour les artisans et commerçants, petites et moyennes entreprises. Créée en mai 2000 par Denys Fleurance, la société accompagne les professionnels « de manière individuelle et personnalisée », depuis le contenu de leur site jusqu'à leur création graphique. Objectif : intervenir dans la création de 70 à 80 sites en 2001. Pour cela, Denys Fleurance s'est entouré de deux webmasters (un designer et concepteur) et d'un commercial. *Anabas, 2 rue Robert Schuman, 02 51 70 00 88. www.anabas-creation.com*

L'épicerie sociale propose produits d'épicerie courante, légumes bio et activités diverses.

ÉPICERIE SOCIALE

Ouverture en janvier



Avec ses baies vitrées largement ouvertes sur la rue, l'épicerie sociale est claire et accueillante : elle est située dans les locaux d'une ancienne droguerie au 31 rue Fortun, en bordure du quartier du Château.

L'épicerie, qui ouvre ses portes en janvier, est le résultat d'une réflexion menée par la municipalité, la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général, des associations cari-

tatives et des Rezéens. L'objectif est de permettre à des familles qui bénéficient d'une aide alimentaire depuis de nombreuses années, d'accéder à une offre de services plus large. En effet, en plus de la possibilité de s'approvisionner en denrées alimentaires, les usagers se voient proposer des activités visant à acquérir plus d'autonomie, à développer solidarité et citoyenneté. Tous sont orientés vers l'épicerie par le

Centre communal d'action sociale (CCAS), les travailleurs sociaux ou les associations.

Faire ses courses, boire un café et discuter

Les 140 m² de l'épicerie sont divisés en plusieurs zones. A droite de l'entrée : la partie « supérette ». Elle propose des produits alimentaires, des fruits, des légumes fournis par le chantier d'insertion « maraîchage bio » de l'association Oser, de l'épicerie ainsi qu'un rayon hygiène et entretien.

Face à l'entrée, un guichet d'accueil sert de « caisse », même si les règlements ne s'effectuent pas avec de la monnaie mais à l'aide d'un « chéquier » distribué par le Centre communal d'action sociale (les consommateurs réglant seulement 10 % du prix réel des produits).

A gauche de l'entrée, l'espace « activités » : une grande table pour boire un café, lire le journal, discuter, se retrouver. La partie arrière du local accueille le bureau de Claire Salomon, conseillère en économie sociale et familiale, responsable de la structure. Celle-ci reçoit individuellement chaque famille et est aidée par Marie-Hélène Escure, intervenante sociale, et Emmanuelle Paul, salariée en emploi-jeune.

L'épicerie sociale accueille également une grande cuisine, les usagers ayant la possibilité de participer à des ateliers de cuisine. En réponse à d'éventuelles demandes, des rencontres pourront avoir lieu sur différents thèmes : gestion d'un budget familial, crédits à la consommation... Des ateliers de bricolage et de couture sont aussi envisagés ■

A CHACUN SON NID



LOIRE-ATLANTIQUE
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre

57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02 51 11 00 20 - Fax 02 51 11 00 19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

Poids Lourds
Service Nantais



Z.I. Le Champ Fleuri - 44840 LES SORINIÈRES

Tél. 02 40 31 25 25 / 02 40 31 28 00

Télex 700 549 / Télécopie 02 40 04 41 93

TOUTES MARQUES : Mécanique et Carrosserie, P.L., Utilitaires ;
Pièces détachées, Pneumatiques ; V.L., P.L., Utilitaires, Matériel

Ville de
ARCHIVES
REZÉ

LYCÉES
NOTRE-DAME



PROPOSENT :

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL PRÉPARANT AUX :

★ BACCALURÉATS L, ES, S
SECTION EUROPÉENNE

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PRÉPARANT AUX :

★ 4ÈME ET 3ÈME TECHNOLOGIQUES
★ BACS PROFESSIONNELS

- VENTE ACTION MARCHANDÉ	- BUREAUTIQUE A SECRETARIAT	- SERVICE
BEP - MÉTIER DU SECRETARIAT	- BUREAUTIQUE B COMPTABILITÉ	- BAC PRO EN 1 AN
- MÉTIER DE LA COMPTABILITÉ	- COMMERCE	- SECTION SPORTIVE DÉP. FOOT

RENSEIGNEMENTS :

LEP
50 RUE JEAN JAURÈS - BP 14 - 44401 REZE CEDEX

LEG
RUE GENDRON - BP 14 - 44401 REZE CEDEX

TÉL. 02 40 32 87 87 - FAX 02 40 32 32 10

CLINIQUE
saint-paul
NOUVELLES CLINIQUES NANTAISES

CHIRURGIE GÉNÉRALE
CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE
CHIRURGIE DIGESTIVE - OPHTALMOLOGIE
O.R.L. - CHIRURGIE DE LA MAIN

26, rue Félicien Thomazeau - B.P. 167
44404 REZÉ Cedex - Tél. 02 40 32 47 00



Entrée et sortie du parking
semi-enterré

Nouveau giratoire
de la rue Victor-Hugo

Entrée et sortie du parking
de surface

Les travaux de
la place du 8 Mai
sont en voie
d'achèvement.
De nouvelles
offres de
stationnement
pour cet
important carrefour de circulation.

PLACE DU 8 MAI

Parkings mode d'emploi

Au printemps dernier étaient lancés les travaux de transformation de la place du 8 Mai. Plusieurs chantiers figuraient au programme (1) : la création de l'avenue André-Malraux, voie de liaison entre le Port-au-Blé et la place du 8 Mai devant faciliter l'accès à Pont-Rousseau depuis la route de Pornic ; l'aménagement de deux nouveaux parkings. Dans quelques semaines, le lifting de la place aura été réalisé.

200 places pour les usagers du tram

Concernant précisément le stationnement, ceux qui prennent les transports publics et souhaitent trouver une place pour une demi-journée ou une journée entière auront désormais

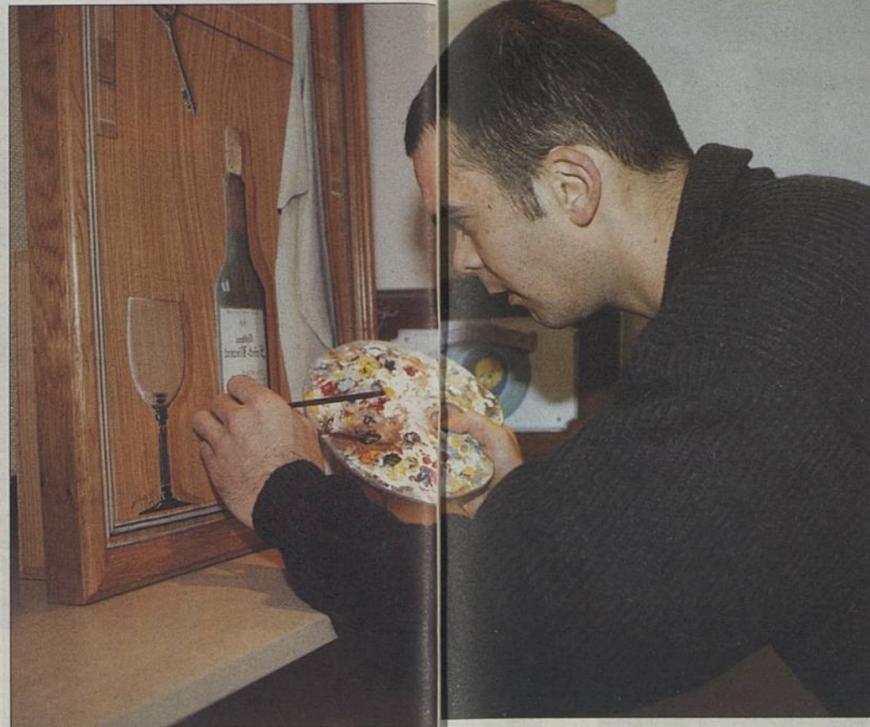
accès à un parc-relais. Il s'agit d'un parking semi-enterré de 200 places, accessibles aux usagers munis d'un titre de transport. Ce lieu restera fermé la nuit, de 22 h à 6 h du matin. L'accès et la sortie du parc-relais se feront par le giratoire récemment aménagé rue Victor Hugo.

Au-dessus de ce parc-relais, un parking de surface sera réservé aux automobilistes qui viennent dans le quartier pour une durée relativement courte : faire une course, se rendre à une consultation médicale ou à un rendez-vous à la banque. Cet espace comportera 163 places. Le stationnement restera gratuit pendant 2 h 30 au maximum. Un avantage non négligeable, par rapport aux rues proches de la place du 8 Mai et soumises au

régime de la zone bleue où le stationnement n'est pas permis au-delà d'une heure trente. L'entrée et la sortie du parking sont prévus depuis le giratoire de la rue Victor Hugo.

Avec la mise en place d'un tel mode de fonctionnement de ces nouveaux parkings, la Ville entend diminuer le nombre de voitures «ventouses» qui rendaient, en journée, le stationnement difficile dans le quartier. Pour tester ces modifications, encore un peu de patience... La mise en service du parking de surface est prévue au cours du premier trimestre, tandis que l'ouverture du parc-relais se fera courant avril ■

(1) La maîtrise d'ouvrage des travaux a été confiée au district.



Grâce aux 35 heures, Vincent Jaulin, peintre en bâtiment, possède plus de temps libre. Il le met à profit pour... peindre.

Rares sont les entreprises de moins de 20 salariés passées aux 35 heures.

A la tête d'une petite entreprise de bâtiment, Dominique Normand a devancé l'appel.⁽¹⁾

LES 35 HEURES

Sur les traces d'un pionnier

Il faudra y passer un jour ou l'autre, mais pourquoi anticiper la loi ? « C'est un progrès social, bien plus qu'une lutte contre le chômage dans un métier où nous avons du mal à trouver de la main d'œuvre », analyse le jeune patron « qui ne veut pas se rendre esclave du boulot » tout en « souhaitant améliorer les conditions de travail ». Peut-être parce que lui aussi a connu la vie des chantiers, d'abord comme apprenti puis comme peintre ouvrier, avant de racheter l'entreprise rezéenne Pinson début 2000⁽²⁾. Bien sûr, les aides de l'État ont fait pencher la balance. « En juin 99, quand nous

sommes passés aux 35 heures, les primes étaient les plus fortes. Environ 10 000 F/1 524 € par employé pour la 1ère année, avec une dégressivité des aides sur cinq ans. » Des aides qui permettent à l'entreprise d'appliquer les 35 heures payées... 39.

Finis la glacière sur un coin de chantier !

En contrepartie, l'entreprise (13 salariés) doit garder ses emplois. Elle fait mieux. « Nous avons embauché deux apprentis en septembre 99, ce

qui nous a permis de bénéficier d'une aide supplémentaire de 1 000 F/152 € par salarié et par an. » Restait à trouver un terrain d'entente avec les ouvriers et syndicats pour l'application de la réduction du temps de travail (RTT).

« Nous effectuons 36,5 heures par semaine et nous récupérons le surplus d'heures avec des congés. Nous avons refusé la semaine de quatre jours par peur du travail au noir le jour chômé », avoue Dominique Normand. La pause déjeuner a été rallongée d'une demi-heure. « Avant, par manque de temps, c'était la glacière sur un coin de chantier. Aujourd'hui,

les ouvriers vont au restaurant et nous prenons en charge les tickets. » Et d'ajouter : « A nous de trouver de nouvelles techniques de travail pour compenser cette baisse horaire. L'objectif est de travailler moins mais d'en faire

autant ». Et pas question de gel des salaires. « A terme, nous préférons faire le choix d'augmenter nos prix auprès des clients ».

Alors, patron heureux Dominique Normand ? Oui, même s'il reconnaît que les 35 heures lui ont quand même coûté cher. « L'entreprise a fermé une semaine pour que les ouvriers récupèrent leurs heures supplémentaires. Les négociations ont été longues. Les primes, c'est aussi pour nous remercier des efforts accomplis ». Autre constat, un peu amer : « les ouvriers, surtout les jeunes, rechignent à faire des heures supplémentaires en cas de retard sur un chantier. Les 35 heures leur ont fait voir qu'il n'y a pas que le travail dans la vie ! »

Témoignages

Qu'est ce que les 35 heures ont changé dans votre vie ?

Vincent Jaulin, 27 ans, ouvrier en bâtiment. Est entré dans la société en 1996.

« Cela m'a permis d'avoir plus de temps libre avec ma famille et ma petite fille de trois ans. Nous avons une semaine de congés supplémentaire en avril, pendant les vacances scolaires. Je profite du temps libre pour retaper une vieille maison que j'ai achetée. Dans mon travail, la pause déjeuner me permet de manger dans un endroit propre, de m'évader du chantier et de discuter avec les collègues. Un peu réticent au début, je suis finalement satisfait de l'accord conclu. Nous avons négocié pendant un an. Tout a été bien réfléchi. »

Joël Méterreau, 42 ans, ouvrier en bâtiment.

« Comme mes autres collègues, je cumule mes heures de récupération pour prendre une semaine de congés pendant les vacances de Pâques. Je profite de ce temps pour faire du travail dans ma maison, je vais à la pêche et je jardine. C'est bien d'avoir une pause entre Noël et l'été. Faire 36,5 heures sur cinq jours, c'est un bon choix. Nous avons beaucoup dialogué pour en arriver là. C'est important que chacun ait pu s'exprimer. Surtout les jeunes. »

« Nous avons préféré ne pas attendre le dernier moment, explique Nathalie, épouse de Dominique et jeune gestionnaire de l'entreprise, mais notre exemple ne peut s'adapter partout. Chaque entreprise est un cas particulier ». Une initiative néanmoins susceptible d'en faire naître d'autres... ■

(1) La loi leur accorde jusqu'au 1^{er} janvier 2002.

(2) 57, rue Ernest Sauvestre. Tél. 02 40 75 71 33.

En bref

La loi

La réduction du temps de travail a été engagée par la loi du 13 juin 1998 qui établit des aides incitatives sur cinq ans pour les entreprises. La loi du 19 janvier 2000 fixe des cadres de négociation entre patrons, syndicats et employés, et confirme la durée légale de travail à 35 heures depuis le 1^{er} janvier 2000. Les entreprises de moins de vingt salariés bénéficient d'un sursis jusqu'au 1^{er} janvier 2002.

Bilan national

Au 9 octobre 2000, 40 293 accords concernant les 35 heures avaient été conclus. Ces accords concernent plus de 4 millions de salariés. 231 971 emplois ont été créés ou préservés.

Contacts

- Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Loire-Atlantique, Tour Bretagne, Place Bretagne, 44 047 Nantes Cedex 01. Tél. 02 40 12 35 00.
- Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Pays de la Loire, BP 46339, 44 263 Nantes cedex 2. Tél. 02 40 41 72 00.
- Pour tout savoir sur les 35 heures : rendez-vous sur le site Internet du gouvernement : <http://www.35h.travail.gouv.fr>



Le papier recyclé, c'est près de la moitié du papier produit en France. Assez simple, la technique de recyclage permet de faire des économies et de protéger l'environnement.

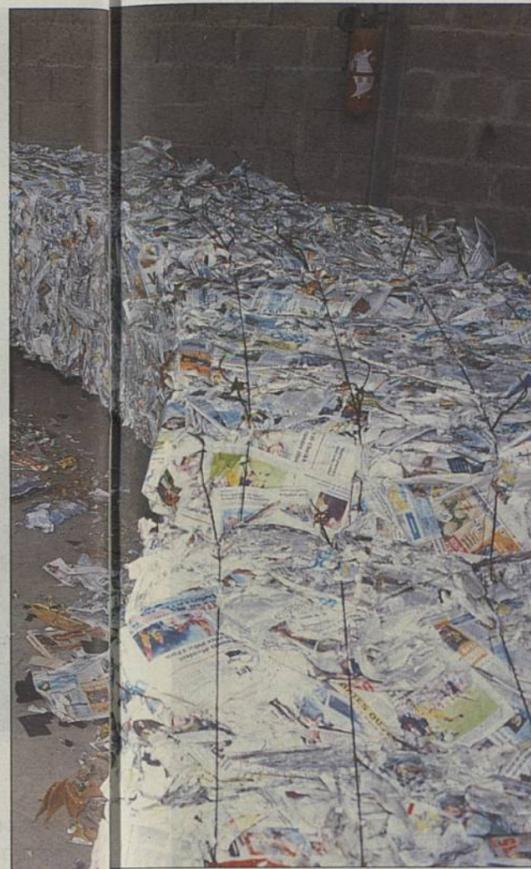
COLLECTE SÉLECTIVE Le circuit du papier

De papier représente près d'un tiers de nos déchets ! Or, c'est un matériau extrêmement intéressant à recycler : en effet, le tri du papier permet, d'abord, de réduire le volume des déchets à incinérer. Et son recyclage contribue aussi à la protection de l'environnement : plus on recycle le papier, moins on abat d'arbres pour en fabriquer. C'est en effet la cellulose, une fibre végétale contenue dans le bois, qui est à la base de la fabrication du

papier. En outre, recycler les vieux papiers entraîne aussi d'importantes économies d'énergie : ainsi, avec une tonne de vieux papiers, on peut produire 900 kg de papiers et cartons recyclés tout en économisant deux tonnes de bois, 200 kg de pétrole et 100 m³ d'eau ! Au final, la plupart des papiers recyclés d'aujourd'hui ont des qualités supérieures à ceux fabriqués à partir du bois...

Actuellement en France, la moi-

tié des papiers et cartons sont récupérés et recyclés. Mais seulement 3 % auprès des ménages ! Ce qui veut dire que beaucoup trop de papiers partent encore à la poubelle... A Rezé, le circuit de recyclage du papier est efficace grâce au tri sélectif. Les vieux papiers déposés dans le bac jaune sont directement traités à l'usine Arc-en-ciel de Couëron. Et les grosses quantités de papier (celles des collectivités et des grandes surfaces, par exemple) sont



acheminées jusqu'à des sites de traitement, comme celui de la société OTOR à Saint-Herblain, ou de la SRMO ONYX à Carquefou.

« Nous traitons 4 500 tonnes de papiers et de cartons par mois », explique Bernard Cormier, le responsable d'exploitation de la SRMO ONYX. Le site de Carquefou, comme celui de l'usine Arc-en-Ciel, est un maillon en amont de la chaîne de recyclage des papiers. Tous les jours, une vingtaine de camions apportent à Carquefou leurs cargaisons de vieux papiers provenant des bornes des collectivités locales, des déchetteries ou des entreprises.

Des balles d'une tonne

Une fois triés, papiers et cartons sont automatiquement mis en « balles » : il s'agit d'impressionnants blocs de papiers d'environ une tonne que l'on voit ensuite repartir sur les camions. Triés selon différentes qualités (papiers résistants, carton blanc,

A Rezé, le circuit de recyclage du papier passe du bac jaune... à la chaîne de tri de l'usine Arc-en-ciel.

listings, krafts, papier journal...), ils sont revendus à des sociétés spécialisées dans la fabrication de feuilles de papier ou de cartonnages.

Les balles ainsi constituées à la SRMO de Carquefou ou à l'usine Arc-en-Ciel sont expédiées dans la région rouennaise, où elles passent dans un « pulpeur » : le papier est brassé dans une cuve pleine d'eau pour séparer les fibres. Ensuite, c'est l'étape du « désencrage », une opération qui consiste à les mélanger avec de l'eau oxygénée et du savon pour éliminer les encres. Puis, le raffineur trie les fibres pour en faire une pâte fortement diluée (95 % d'eau). Cette pâte rejoint alors le cycle traditionnel de production de papiers et de cartons : elle est égouttée, séchée et pressée dans une machine à papier, avant d'être transformée en feuilles. Dernière étape : le conditionnement des feuilles en bobines.

Quant au cousin du papier, le carton, il est broyé et lui aussi mélangé avec de l'eau pour en faire une pâte à laquelle on ajoute de l'amidon. On obtient alors des bobines de carton marron transformées par la suite en emballages dans des caisseries.



Les imprimeurs utilisent du papier recyclé.

Papiers et cartons sont des matériaux très propices au recyclage : une fibre de cellulose peut être recyclée sept fois ! Alors trier, pourquoi se priver ? ■

En chiffres

La pâte à papier issue du recyclage est utilisée pour fabriquer les emballages alimentaires (95 % d'entre eux) ; les cartons gris et cartonnettes (80 %) ; les cartons ondulés (88 %) ; les papiers sanitaires (44 %) ; le papier journal (54 %) ; les papiers d'impression (10 %). De nombreux cahiers, ramettes de papier, dossiers, essuie-tout, mouchoirs et journaux, comme « Rezé-Magazine », sont ainsi fabriqués avec du papier recyclé.

Des travaux sont programmés jusqu'en février.

Objectifs : aérer l'espace et retrouver des perspectives.

PRAIRIES DE SÈVRE

Perspectives en vue

Les bords de Sèvre font partie de l'identité de la ville. Disposer de telles prairies humides en plein cœur de la cité est pratiquement unique dans l'agglomération nantaise. D'ailleurs, les Rezéens – comme les habitants des communes voisines – ne s'y trompent pas : ils se promènent souvent dans ce vaste espace, vierge de toute construction.

Néanmoins, au fil des ans, le charme des prairies s'est transformé. Afin d'y remédier, plusieurs interventions vont être réalisées qui visent, entre autres, à améliorer les perspectives. Les branches les plus basses des arbres seront donc éla-



Les arbres ont atteint une taille qui prive les promeneurs d'une vision panoramique et aérée.

guées, ce qui dégagera également les sentiers de randonnée. Afin de rendre véritablement aux prairies leur aspect d'origine, il est prévu de supprimer 55

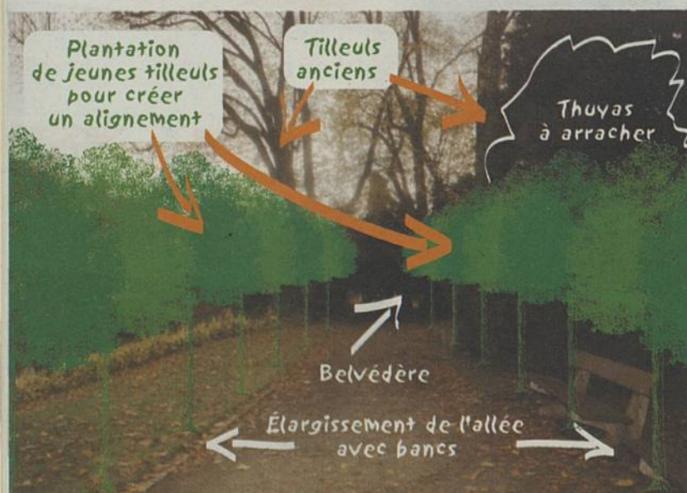
arbres : des conifères (épicéas, abîès et pins) qui ne se sont pas développés et dont l'aspect est plus ou moins tordu, ainsi que des ptérocaryas au développement trop dense qui étouffe la prairie humide. En contrepartie et dans le but de faire réapparaître une faune locale, 150 arbres et arbustes (frênes, arbres à baies, etc.) seront replantés le long des ruisseaux.

Enfin, afin de préserver certaines variétés de plantes, rares, qui poussent dans les prairies, des espaces de protection vont être aménagés. Ils permettront de favoriser, par exemple, le développement de la scirpe et de l'angélique des estuaires, une espèce menacée et protégée au niveau national et européen que l'on trouve dans quelques estuaires de l'Atlantique ■

Visites

Les samedis 6, 13, 20 et 27 janvier, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) animera des visites d'explication sur les prairies de Sèvre. Inscription préalable à l'accueil de la mairie, 02 40 84 43 00.

La Morinière aussi !



Situé entre les bords de Sèvre et la rue Jean-Baptiste Vigier, le parc de la Morinière va bénéficier, au cours du premier trimestre, de travaux d'embellissement. Des thuyas en mauvais état vont être remplacés par une allée de tilleuls et les bassins de la fontaine seront restaurés.

Le parc, qui s'étend sur près de trois hectares, est ouvert 7 jours sur 7. Horaires, du 1^{er} octobre au 31 mars : 9 h à 18 h.

L'Office municipal des retraités et des

personnes âgées de Rezé (ORPAR) a

récemment proposé des conférences santé animées par une diététicienne.

ANCIENS ET RETRAITÉS

De l'art du bien manger



A l'heure où règne la suspicion sur les aliments, rien ne vaut les conseils d'une spécialiste de la nutrition.



d'eau. Un besoin fondamental d'autant qu'en vieillissant, la sensation de soif s'amenuise.

En choisissant d'évoquer avec les « anciens » la question de l'équilibre nutritionnel, l'ORPAR souhaitait aider

chacun à se repérer sur les bienfaits de tel ou tel aliment, ses apports en vitamines, calcium. « Les gens ne savent pas toujours ce qu'il faut manger. Par exemple, ils hésitent à consommer du pain, sous prétexte que ça fait grossir. Mais il apporte de l'énergie ! », indique Monique Loirat, présidente de l'association. « En mangeant équilibré, on peut prévenir des maladies qui frappent les personnes âgées ». Chaque année, l'ORPAR tente d'éclairer les retraités sur des thèmes qui les touchent de près. Au printemps, une conférence sur l'Euro doit être organisée. « Certains parlent toujours en anciens francs. Ils vont être perdus... » ■

Les personnes âgées, souvent seules, négligent leur alimentation et certaines d'entre elles souffrent de malnutrition. Que faire, en effet, lorsqu'on n'a plus envie de se préparer à manger ? Pour remédier à ce problème, l'ORPAR (1) a organisé une conférence santé dans les quartiers Château-nord, Ragon et Blordière (2).

« Ya-t-il du fer dans les lentilles ? » « La crème fraîche est-elle moins grasse que le beurre ? » « Que faut-il penser des produits allégés ? » Avalanche de questions pour la diététicienne, à l'issue de la conférence organisée en octobre à Ragon. Lydia Micheau répond que, bien sûr, dans les lentilles, comme dans tout légume sec, il y a du fer. Que les produits allégés n'allègent qu'une chose, « le porte-monnaie ». Le public, ravi d'obtenir chaque fois une explication pertinente, en redemande.

« Et le sucre, qu'en pensez-vous ? » « Il ne faut pas s'interdire de manger

Le pain, c'est énergétique !

À Ragon, la quarantaine de personnes présente (dont une majorité de femmes) a pu remettre de l'ordre dans ses connaissances sur l'équilibre alimentaire. Les 5 grandes familles d'aliments, les besoins indispensables à couvrir... Et d'apprendre, par exemple, que si les petits pois ne font pas partie de la famille des féculents, c'est en revanche le cas de la banane. Qu'il faut boire 1,5 litre d'eau par jour pour être en forme, soit l'équivalent de 15 verres

(1) L'ORPAR fédère 3 000 adhérents à travers une vingtaine d'associations rezéennes de retraités et personnes âgées.

(2) Une démarche que l'ORPAR souhaite initier régulièrement, afin de proposer ainsi davantage d'animations décentralisées.

"J'AI TROUVÉ LA BANCASSURANCE A QUI PARLER"

Crédit Mutuel

REZÉ

2 AGENCES À VOTRE SERVICE :

18, rue Aristide Briand Tél. 02 40 32 86 20

32, rue Georges Boutin Tél. 02 40 32 86 00



**Collège Privé Mixte
Ste-Anne**

Un établissement de proximité
sous contrat d'association avec l'Etat.

Facilité d'accès : par la route de Pornic.

Desserte autobus : à 10 min du tramway n°2.

Une équipe pédagogique compétente et motivée.

Une contribution à une éducation citoyenne de vos enfants.

11, rue Saint-Lupien - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 42 71 • Fax 02 40 04 23 12



**Groupe scolaire
Saint-Paul - Notre-Dame**

29, rue Fontaine-Launay
66-68, rue Jean Jaurès - REZÉ

Maternelle et Primaire Notre Dame 02 40 75 74 22

Primaire Saint-Paul 02 51 11 01 01

Collège Saint-Paul 02 51 11 01 01

E-mail : COLLEGSTPAUL44@wanadoo.fr

1^{ère} langue : Allemand, Anglais
2^{ème} langue : Anglais, Allemand, Espagnol,
Latin, Grec

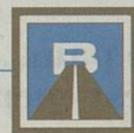
Section sport études volley - GRS - Natation
Chorale - Théâtre - Devoirs surveillés
Études du soir

Jumelé avec des collèges allemands,
gallois et espagnols



Les savons pour toute la famille

SAVONNERIE ET PARFUMERIE BERNARD - REZÉ - YAINVILLE - LUNÉVILLE. FRANCE
www.persavon.com



BRETHOME & C°

Travaux publics
et particuliers



SOCIÉTÉ DES ENROBES MODERNES DE L'OUEST

**Siège social : Parc d'Activités du Chaffault
44340 BOUGUENNAIS**

Tél. 02 40 32 27 27 - Fax 02 40 04 18 66



Champion de France de tae kwon do, Jack Dubier exerce son art sur les tatamis et sous les feux de la rampe.

TAE KWON DO

Les leçons de Jack Dubier

Les yeux clairs de Jack Dubier s'animent, derrière sa frange un peu longue d'adolescent, lorsqu'il commence à parler du tae kwon do (1). Ce Rezéen de 32 ans s'est engagé dans les arts martiaux à 13 ans, après avoir vu un film de kung fu.

« J'étais un peu voyou. Le tae kwon do m'a canalisé. Il y avait une force en moi, il fallait que ça sorte. En entrant dans la salle d'entraînement, ça a été le déclic. Je travaillais tous les jours, pendant deux heures. Pour ma première compétition, j'ai fait cinq combats et je les ai tous gagnés. »

Tae kwon do signifie « la voie du pied et du poing ». Cet art martial coréen millénaire se pratique en effet avec les poings et les pieds. Demandant vitesse, sens tactique, souplesse, les déplacements de jambes et les sauts rendent ce sport de combat très impressionnant.

Champion de France en 1998,

Jack a acquis une certaine sagesse. « Dans trois ans, j'arrêterai la compétition et je redonnerai des cours. C'est important de transmettre son savoir. Plus jeune, c'était plus fort que moi, il fallait que je me batte. Mais le tae m'a appris à respecter mon adversaire, à être honnête, généreux. Ce sport m'a permis d'être bien dans mon corps et mon esprit. »

Passer à la télé ou faire un film

Sous le nom de « Jack Davis », Jack donne aussi des spectacles dans des discothèques et des soirées privées. Vêtu de son beau kimono immaculé, il saute, frappe avec une précision terrifiante et... casse des parpaings à main nue pour le plus grand plaisir des spectateurs. « Le tae kwon do est un sport noble, très esthétique », explique Jack

qui avoue, sans rougir, son « petit rêve », comme il l'appelle : « passer à la télé ou faire un film. »

Qui dit « petit rêve » laisse entendre qu'il existe quelque part aussi un « grand rêve ». Et alors là, ce serait sans aucun doute d'être sélectionné en équipe de France, de pouvoir participer aux championnats d'Europe et du Monde. En attendant le grand soir, Jack court et s'entraîne au parc de la Morinière, sous les yeux parfois étonnés des passants.

Et mis à part le tae, qu'aimez-vous monsieur Jack ? « La nature, le chanteur Barry White, mon fils et... la vie, tout simplement... » ■

(1) Discipline olympique depuis les JO de Sydney, en septembre 2000, le tae kwon do compte environ 15 millions d'adeptes dans le monde et plus de 30 000 en France.



ANDRÉE PERRICHON

Une vie dédiée aux autres

Andrée Perrichon a fêté ses vingt ans de retraite. Mais, à bientôt 75 ans, cette ancienne institutrice s'investit toujours autant au service des autres. Portrait.

« **D**epuis toute petite, je voulais être institutrice. » Déjà dotée, sans doute, de la volonté et de l'enthousiasme qu'elle affiche aujourd'hui, Andrée Perrichon réalise son rêve en 1946. Elle enseigne d'abord à Saint-Aignan-de-Grandlieu et Riaillé. Puis à Rezé, à l'école de Ouche-Dinier, dont elle est la directrice de 1962 à sa retraite, en 1980.

Dès ses débuts, Andrée Perrichon éprouve la nécessité d'adapter son enseignement aux évolutions de la société : « C'est à cette époque, à la sortie de l'École normale (qui formait alors les instituteurs), que remontent mes premiers engagements associatifs : en 1947, j'adhère à l'Office central de coopération à l'école (OCCE). Il s'agit de trouver des moyens de donner aux enfants davantage de responsabilités, dans la classe, bien sûr, mais aussi dans la société. »

Par la suite, Andrée Perrichon devient présidente de la section Loire-Atlantique de l'OCCE. Et aujourd'hui,

elle est déléguée départementale de l'Éducation nationale : interlocutrice privilégiée des dialogues entre l'école de l'Ouche-Dinier et la mairie, elle s'investit dans bon nombre de débats, comme, récemment, celui sur la sécurité aux abords de l'école.

« Si c'est ça la retraite, mamie ! »

Andrée Perrichon se charge aussi d'accompagner les enfants de l'école à la piscine, une ou deux fois par semaine : « J'ai besoin de garder le contact avec l'Éducation nationale mais aussi avec les enfants eux-mêmes », confie l'heureuse grand-mère de sept petits-enfants. Réunions, sorties, activités dans l'eau... La vie de retraitée que mène Andrée est bien remplie. « L'un des mes petits-fils me dit toujours : si c'est ça la retraite, Mamie... » D'autant qu'Andrée est, par ailleurs, secrétaire de l'Amicale des donneurs de sang de Rezé depuis 1974

et membre du conseil d'administration de l'Amicale laïque de l'Ouche-Dinier, où elle a aussi créé la section basket voici 25 ans !

Pour Andrée, ce parcours de bénévole convaincue est logique : « Vous savez, quand on sort de l'École normale, comme moi, on suit la route que d'autres ont tracée avant vous. » Puis Andrée confie, l'air de rien, qu'elle était dans la Défense passive, pendant la Résistance. « On m'a envoyée à Nantes, compter les morts dans les bombardements. Si jeune, ça vous marque... On cherche à rendre service. »

Dans un sourire, Andrée ajoute aussi que son veuvage, trop tôt survenu, l'a poussé à s'investir. « De toute façon, je ne pourrais pas rester là à ne rien faire... Tant que je pourrai me déplacer, je continuerai. » Sa récompense ? « Beaucoup de mes anciens élèves ont des activités de bénévolat. Et mes petits-enfants aussi... Peut-être ai-je réussi à semer une petite graine qui a poussé... » ■

A L'ESPACE DIDEROT

Depuis huit ans, l'association Ciné-femmes propose des soirées vidéo-débat dans la salle audiovisuelle de l'Espace Diderot. Gratuit et ouvert à tous.

Les lundis de Ciné-Femmes



80 personnes en moyenne assistent aux séances.

Attentifs et curieux, les tout-petits de la crèche de Saint-Martin d'Hères, en Isère, sont ouvert à tous les sons. La caméra de Pierre Garbolino les filme à ras de terre. Une animatrice fait crisser ses ongles sur la peau d'un tambourin. Vous faites la grimace. Eux sont ravis. Des notes résonnent, les tympan s'ouvrent. En vingt minutes, le documentaire « Les goûteurs de sons » démontre combien il est essentiel de sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, à l'univers des sons, des harmonies et dissonances musicales. Fin du film. La lumière se rallume.

Dans la salle, des mamans et des professionnels de la petite enfance sont venus échanger leurs points de vue sur l'éveil musical des tout-petits. Une musicologue et des professeurs de musique ne tardent pas à apporter des réponses aux questions. Depuis 1992,

en partenariat avec le service municipal de la Culture, Ciné-Femmes organise, un lundi par mois, un échange d'opinions entre des invités et le public autour d'un documentaire projeté à l'Espace Diderot.

Les femmes bien sûr, mais aussi le sport, la Bosnie...

En huit ans, 73 films ont été présentés qui ont réuni au total plus de 5 000 spectateurs. « Nous essayons, à travers des films de qualité, de nous faire l'écho de manifestations rezéennes et de faits de société en relation avec l'actualité », explique Catherine Cavelier, une responsable de l'association. Les thèmes abordés sont très

divers : les femmes bien sûr, mais aussi les jeunes, l'alcoolisme, la littérature, le sport, l'enfance, l'immigration, le travail, sans oublier des séances sur des questions internationales : Cambodge, Bosnie... Chaque soirée attire un public fidèle et varié où se côtoient érudits et néophytes.

Parfois, le succès est tel que la salle se révèle trop petite pour accueillir tout le monde. « Ce fut le cas en 1997, lors de la projection d'un film sur la situation des femmes en Algérie. Nous avons dû installer un pôle vidéo dans le hall, » se souvient Catherine Cavelier avec émotion. Et d'évoquer aussi un débat organisé la même année en langage des signes avec un public de sourds et muets ! ■

Ciné-Femmes
3 rue Bias, Nantes. Tél. 02 51 82 31 09.
e-mail : cinefemm@club-internet.fr

Prochains rendez-vous



Les nouveaux pères :
29 janvier ; Forum Visages :
26 mars ; La culture Maghreb/
Orient : 2 avril ; Le Kosovo :
14 mai ; Diderot : 11 juin.
Séances à 20 h 30,
entrée gratuite.

L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (l'environnement, le cadre de vie, le fleurissement, etc.) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
e-mail : lemaire@mairie-reze.fr



(1) Chaque hiver, le centre technique municipal des espaces verts et de l'environnement procède à l'entretien des arbres bordant les rues.
Tél : 02 40 84 43 00

OUVERTURE MARS 2001

Océane

CENTRE COMMERCIAL



MAGASIN DU 3ÈME MILLENAIRE